

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 552

présenté par

Mme Mette, Mme Maud Petit et M. Fuchs

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 21 TER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.